

8 mai 2026 – Université de Neuchâtel

Les études de l'impact sur l'environnement

Certaines grandes installations sont susceptibles d'avoir un impact considérable sur l'environnement. C'est la raison pour laquelle, les procédures d'autorisation de ces installations sont complexes. Il est nécessaire de démontrer leur compatibilité avec le droit de l'environnement à l'aide d'une étude d'impact sur l'environnement (EIE).

De quoi s'agit-il ?

Dans ce cours, les exigences définies par les lois environnementales et la coordination entre les différents domaines de l'environnement seront présentées.

Il s'agira, en particulier, de comprendre le rôle et les responsabilités des différents acteurs, à savoir : le porteur de projet, les autorités (Confédération, canton, commune) et les organisations non gouvernementales.

Finalement, le droit européen et le droit international seront également évoqués pour comparer les différentes approches.

Objectifs de la formation

À l'issue du cours, les participantes et participants connaîtront les principes fondamentaux de l'EIE, les bases légales nécessaires pour déterminer la procédure décisive et la place de l'EIE dans le projet.

Contenu du cours

Dans ce cours l'accent est mis sur les aspects suivants :

- Déroulement de l'EIE (différentes étapes de l'EIE)
- Contenu du rapport d'impact sur l'environnement
- Projets soumis à EIE (seuils)
- Décisions et mise en œuvre
- Suivi environnemental de réalisation (SER)
- Évaluation environnementale stratégique (EES)
- Aperçu du droit européen et du droit international en lien avec l'EIE

(Ce cours ne traite pas des principes de base et des instruments du droit de l'environnement).

Public visé

Le cours s'adresse à toutes celles et ceux qui sont confrontés ou intéressés par les questions juridiques liées aux EIE.

Il intéressera notamment les détentrices et détenteurs de sites, les investisseuses et investisseurs, les entreprises (direction, site managers, chargées et chargés d'environnement), les personnes travaillant dans des bureaux d'environnement, les ingénieries et ingénieurs, les architectes, les collaboratrices et collaborateurs de la Confédération, des administrations cantonales et communales, des services cantonaux, des services industriels, des banques et des assurances, les juristes et les avocats.

Intervenantes et intervenant

Nadia Christinet

Ingénierie en environnement

Ancienne responsable des EIE pour le canton de VD, Lausanne 2005-2024

Directrice adjointe de l'Association suisse des infrastructures communales, Berne

Isabelle Dougoud

Juriste spécialisée en droit de l'environnement

Chargée de cours en droit de l'environnement, HEPIA, Genève

Dre Valérie Wyssbrod

Direction de la formation continue en droit de l'environnement, Chargée d'enseignement dans le Master en conservation de la biodiversité, Université de Neuchâtel

Doctorat en droit, Master en sciences humaines et sociales (communication, journalisme/sociologie/psychologie)

8 mai 2026 – Université de Neuchâtel

Les études de l'impact sur l'environnement

Salle : D59 Université de Neuchâtel, Av. du 1^{er}-Mars 26, 2000 Neuchâtel

Programme

08h45	Accueil et café
09h15	Bienvenue et présentations Valérie Wyssbrod
	Introduction : historique et notion de droit de l'environnement
	Bases légales, principes du droit de l'environnement et coordination des procédures Isabelle Dougoud
	Objets soumis à l'EIE avec exercices pratiques
	Procédure décisive Nadia Christinet
	Pause 20 min.
	Procédure décisive : exercices pratiques
	Étapes et déroulement de l'EIE
	Contenu de l'EIE Nadia Christinet
12h30	Pause repas 1.5 h.
14h00	Suivi environnemental de réalisation (SER)
	Exercice pratique
	Présentation d'un cas concret Nadia Christinet
	Pause 20 min.
	Évaluation environnementale stratégique (EES)
	Participation du public
	Aperçu droit européen et international Nadia Christinet
	Retour sur la journée Nadia Christinet / Isabelle Dougoud
17h30	Fin du cours

Finance d'inscription

La finance d'inscription comprend la participation au cours et le matériel, le repas de midi ainsi que les collations lors des pauses.

Module d'une journée

Prix : CHF 690.-
Prix partenaires* : CHF 640.-

* Les personnes liées à une institution ou une organisation partenaire (issues de l'OFEV, des services cantonaux membres de la CCE, CFP ou membre ADE ou VSA) bénéficient du prix partenaire.

Attestation de participation

La participation à chaque module donne lieu à la délivrance d'une attestation de participation.

Contact et informations

Université de Neuchâtel

Faculté de droit
Formation continue en droit de l'environnement
Av. du 1^{er}-Mars 26
2000 Neuchâtel

Tel. : 032 718 12 22
environnement.droit@unine.ch



Inscription

[Inscription en ligne](#)

Email : environnement.droit@unine.ch
Infos : <https://droitenvironment.ch>